



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

INTERDICTION DES FEUX D'ARTIFICE DU 1^{ER} AOÛT 2022

Les quelques orages localisés de la semaine passée et de ce début de semaine n'ont pas apporté de pluie en quantité suffisante pour amener une réelle détente sur le front de la sécheresse.

Pour les jours à venir et les festivités du 1^{er} août, les prévisions météorologiques tablent sur de possibles orages mais qui toucheront surtout le sud et l'est du pays, le nord-ouest restant plus sec. Dans ces conditions, et à défaut de prévisions météorologiques plus favorables, le degré de danger d'incendie de forêt reste qualifié de « fort » (degré 4 sur 5).

Par conséquent et à la suite des recommandations de l'Office de l'environnement ainsi que de l'ECA Jura, le Conseil communal a pris la décision **d'interdire** tout feux d'artifice sur l'ensemble du territoire d'Alle.

Par avance, les Autorités communales remercient ses citoyens pour leur précieuse compréhension.

EAU POTABLE – UTILISATION PARCIMONIEUSE

Nous nous permettons de réitérer notre message paru dans le dernier tout-ménage du 20 juillet 2022. En effet, il n'y a malheureusement pas de précipitations de prévues dans les prochains jours, c'est pourquoi nous demandons à nos citoyens d'être vigilant dans leur utilisation d'eau.

L'eau est un bien précieux qu'il y a lieu de préserver et, en cette période estivale, chaque litre doit être utilisé à bon escient.

Enfin, il s'agit d'un message d'information avant une éventuelle restriction de la part des Autorités supérieures.

CONSEIL COMMUNAL / ALLE